**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Bruno-Choquette tenue le 27 juin 2023 à l'école.**

**Présences**
**Jennifer Landry, représentante parent**
**Kathy Jolette, représentante parent**
**Marianne Brassard, représentante parent**
**Sylvain Denis, représentant parent**
**Soumayssa Khemir, représentante parent**

**Dominique Bourque, représentante enseignante**
**Magali Dallaire, représentante enseignante**
**Nathalie Leboeuf, représentante professionnelle**
**Lucie Gosselin, représentante service de garde**

**Absence**
**Johanne Losier, représentante soutien**

**Est aussi présente : Mélissa Ouellet, directrice**

**Ordre du jour du Conseil d'établissement**
**École Bruno-Choquette**
**27 juin 2023**

1. Ouverture de la réunion
2. Nomination d'une secrétaire d'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal du conseil d'établissement du 29 mai 2023
5. Dossiers d'information ou de consultation
5.1 Plan de lutte – plan d'action
5.2 Bilan
*5.3 Financement ville de Saint-Jean-sur-Richelieu (ajout)*
*5.4 Périodes de musique au préscolaire (ajout)*
6. Dossiers faisant l'objet d'une approbation ou d'une adoption
6.1 Listes de fournitures scolaires 23-24
6.2 Budget initial
7. Mot de la présidente
8. Correspondance reçue
9. Mot de la déléguée au comité de parents
10. Mot de l'OPP
11. Mot de la représentante du service de garde
12. Mot du personnel de l'école
13. Parole au public
14. Levée de la séance

**1. Ouverture de la réunion**

Ouverture de la séance à 19h17.

**2. Nomination d'une secrétaire d'assemblée**

Marianne Brassard est nommée secrétaire d'assemblée.

*CE.23-06-27.01*

**3. Adoption de l'ordre du jour**

Madame Jennifer Landry fait la lecture de l'ordre du jour. Madame Mélissa Ouellet souhaite ajouter deux points à l'ordre du jour :

*5.3 Financement - Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu*

*5.4 Périodes de musique au préscolaire*

Madame Lucie Gosselin propose d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout des deux points proposés par la direction.

*CE.23-06-27.02*

**4. Adoption du procès-verbal du conseil d'établissement du 29 mai 2023**

Les membres du conseil d'établissement font la lecture du procès-verbal du 29 mai 2023.

Madame Nathalie Leboeuf propose l'adoption du procès-verbal du 29 mai 2023.

**5. Dossiers d'information**

**5.1 Plan de lutte – plan d'action**

Le plan de lutte tel qu'approuvé par le conseil d'établissement lors de la dernière rencontre sera déposé sur le site internet de l'école prochainement. Madame Mélissa Ouellet souhaite présenter aujourd'hui le plan d'action du plan de lutte. Madame Ouellet explique qu'un nouvel outil numérique fourni par la GRICS (S.O.I) permet à l'école de consigner les comportements des élèves. Dans le respect des encadrements ministériels, les comportements liés à l'intimidation et la violence doivent être signalés au ministère. Cette année, 297 (277+20) gestes de violence (physique et verbal) ont été consignés. Comme ces données n'étaient pas relevées durant les années antérieures, l'école n'est pas en mesure de comparer et d'évaluer la portée de nos actions.

**5.2 Bilan**

Madame Mélissa Ouellet souhaite que les membres du conseil d'établissement soulèvent les faits saillants et les coups de cœur de l'année dans le but de les consigner dans le rapport annuel. Les membres du conseil d'établissement sont divisés en deux groupes afin de discuter sur les moments clés de l'année scolaire.

**5.3 Financement – Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu**

L'école a reçu un chèque de 10 000$ de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu dans le contexte du projet parc-école. Cette somme servira à fiancer une partie de la phase 2 du projet parc-école.

**5.4 Périodes de musique au préscolaire**

Durant la prochaine année scolaire, les élèves du préscolaire auront la chance d'être initiés à la musique dans le cadre d'un projet financé par les mesures de l'école. Les élèves de la maternelle 5 ans auront une période de musique par cycle.

## 6. Dossiers faisant l'objet d'une approbation ou d'une adoption

***CE.23-06-27.03***

**6.1 Listes de fournitures scolaires 23-24**

Les listes de fournitures scolaires sont présentées aux membres du conseil d'établissement pour une approbation. Madame Mélissa Ouellet explique aux membres du conseil d'établissement que les cahiers et les fournitures à acheter sont encadrés dans la loi. Une clé USB a été demandée dans deux listes de fournitures scolaires. La direction se questionne sur le principe de gratuité lié à cet item. Madame Kathy Jolette et madame Jennifer Landry disent que le cahier de découpure demandé à la maternelle 4 ans n'a pas été utilisé durant l'année scolaire 22-23. Madame Ouellet fera des démarches afin de vérifier si la clé USB est liée au principe de gratuité scolaire et si le cahier de découpure doit être retiré de la liste. Madame Ouellet propose aux membres du conseil d'établissement d'approuver les listes telles que présentées aujourd'hui et fera un suivi sur les éléments à vérifier et/ à retirer.

Monsieur Sylvain Denis propose d'approuver les listes, tel que présenté par la direction.

Approuvé à l'unanimité.

***CE.23-06-27.04***

**6.2 Budget initial**

Les budgets de fonctionnent et d'investissement pour l'année scolaire 23-24 sont présentés aux membres du conseil d'établissement.

Madame Magali Dallaire propose d'adopter le budget présenté par la direction

Adopté à l'unanimité.

**7. Mot de la présidente**

La présidente est heureuse de nous voir et espère nous revoir l'année prochaine sur le conseil d'établissement.

**8. Correspondance reçue**

Aucune

**9. Mot de la déléguée au comité de parents**

Madame Jennifer Landry informe les membres du conseil d'établissement de certains points discutés durant la dernière rencontre (PEVR, questions des parents, commentaires, inquiétudes, etc.).

**10. Mot de l'OPP**

La dernière réunion de l'OPP a porté sur la finalisation de l'organisation de la fête de fin d'année. L'OPP aimerait se doter d'un calendrier plus précis des activités de l'année pour mieux planifier les activités de l'année.

**11. Mot de la représentante du service de garde**

Madame Lucie souhaite remercier son équipe et la direction d'avoir tenu le fort durant son absence.

**12. Mot du personnel de l'école**

L'harmonie a reçu un chèque de 400$ de madame Nathalie Oscarson. En septembre, l'harmonie de l'école fera une prestation à l'hôtel des gouverneurs pour le gala annuel de l'Opération Bonne Mine.

**13. Parole au public**

Aucun public.

***CE.23-06-27.05***

**14. Levée de la séance**

Madame Dominique Bourque propose la levée de la séance à 21h08.